

Note sur les Musaraignes dans le Morbihan

par F. SPITZ et G. VERGER

Le Laboratoire des Vertébrés de l'I.N.R.A. (Versailles) a reçu au début de 1963 deux lots importants de pelotes de réjection d'Effraye (*Tyto alba*) récoltés l'un en 1959 et 1960 à Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), l'autre en 1963 à l'Etang de la forêt en Bieuzy-Lanvaux (Morbihan).

INVENTAIRE DES PELOTES

On sait que les pelotes de l'Effraye contiennent en très bon état les éléments du squelette — crânes en particulier — des animaux ingérés. Leur régime couvrant toutes les espèces de mammifères jusqu'à la taille du Rat, les « gisements » de pelotes sont donc une mine de renseignements incomparables pour le mammalogiste qui est souvent désarmé pour étudier dans toute son ampleur une faune de micromammifères.

Ce qui nous frappa le plus particulièrement dans les deux lots en question fut l'extrême abondance et l'extrême variété de la faune de Musaraignes. Le tableau ci-dessous indique les nombres d'individus de chaque espèce et le pourcentage des diverses espèces dans le total des Musaraignes de chaque station.

Espèces	Ste-Anne-d'Auray 1960		Bieuzy-Lanvaux	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
<i>Sorex araneus</i>	624	61,5 %	214	56,3 %
<i>Sorex minutus</i>	46	4,5 %	33	8,7 %
<i>Neomys fodiens</i>	5	0,5 %	3	0,8 %
<i>Crocidura leucodon</i> . .	2	0,2 %	1	0,2 %
<i>Crocidura mimula</i> . .	60	5,9 %	14	3,7 %
<i>Crocidura russula</i> . .	279	27,4 %	115	30,3 %
Total	1.016	100,0 %	380	100,0 %

INTERET FAUNISTIQUE DE LA PRESENCE DE *CROCIDURA LEUCODON* ET *CROCIDURA MIMULA*

Crocidura leucodon.

La *Crocidure leucode* était jusqu'à présent signalée en un seul point en Bretagne : MILLER a noté un spécimen mâle, capturé à Dinan, dans la collection BARRETT-HAMILTON au *British Museum*. Les deux localités où nous avons reperé trois spécimens étendent donc considérablement vers le Sud-Ouest l'aire de répartition de l'espèce.

Crocidura mimula.

Cette petite Musaraigne, facile à déterminer d'après les dimensions mandibulaires (au moins pour la forme de l'Ouest de la France), était seulement citée comme contournant « le Massif Central par l'Ouest pour atteindre la Loire » par HEIM DE BALSAC en 1954. Les deux localités du Morbihan montrent donc que la répartition de cette espèce s'étend beaucoup plus au Nord-Ouest qu'on ne le croyait jusqu'alors.

La carte ci-jointe situe les localités morbihannaises étudiées par rapport à la répartition connue par la littérature pour ces deux espèces : MILLER et cartes publiées par VAN DEN BRINK. Nous avons cité pour *Crocidura mimula* la localité d'Abbeville (Somme) donnée par MILLER, mais non reprise par VAN DEN BRINK.

DIFFERENCES OBSERVÉES ENTRE LES DEUX LOCALITES

On remarque dans le tableau que les espèces très rares (*N. fodiens* et *C. leucodon*) ont des pourcentages comparables dans les deux cas. Les différences pour *S. araneus* et *C. russula* sont peu nettes, mais on constate un « balancement » remarquable entre *S. minutus* et *C. mimula* pour les deux stations, ce qui s'explique sans doute par des différences de biotopes respectivement à l'avantage de l'une ou de l'autre de ces très petites espèces.



----- Limite Ouest de *Crocidura leucodon* dans VAN DEN BRINK.

..... Limite Nord de *Crocidura mimula* dans VAN DEN BRINK.

● Stations étudiées dans le Morbihan.

○ Localité de *C. mimula* citée par MILLER.

+ Localité de *C. leucodon* citée par MILLER.